

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil qui a eu lieu le **6 JUIN 2011**.

Sont présents les conseillers :

M^{me} Claire L. Bérubé
M. Berthier Thériault
M. Richard Lebel

M^{me} Véronique Dionne
M. Martin Gendron
M. Mario Lebel

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur le maire, monsieur André Roy. Monsieur François Michaud, directeur général, agit comme secrétaire de la séance. Il y a 19 présences.

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE;

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal. La séance débute à 20 h 00.

2011-157

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault ;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté avec le point «affaires nouvelles» ouvert, et ce après y avoir ajouté 5 sujets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-158

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2011;

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne et appuyée par la conseillère, madame Claire L. Bérubé ;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011 tel qu'il est résumé et déposé aux archives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-159

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 MAI 2011;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault et appuyé par le conseiller, monsieur Martin Gendron ;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2011 tel qu'il est résumé et déposé aux archives, tout en corrigeant la résolution 2011-153 pour y inscrire le vote de M^{me} Véronique Dionne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX;

Le conseil municipal fait le suivi des points aux procès-verbaux précédents.

6. COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DE LA MRC;

M. le maire André Roy fait un résumé de délibérations, tenues lors des rencontres des maires au conseil de la MRC, touchant la municipalité de Saint-Arsène ainsi que d'autres sujets d'importances et donne les explications d'usage.

2011-160

7. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé et appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne ;

QUE ce conseil ratifie tous les actes antérieurs posés par les membres du conseil et le conseil maintient sa position dans les objets élaborés précédemment.

M. Richard Lebel vote contre cette proposition.

ADOPTÉE CINQ VOTES POUR ET UN VOTE CONTRE.

8. CORRESPONDANCE;

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :

- ✓ SADC : Invitation assemblée générale annuelle;
- ✓ Symposium en arts visuels de Saint-Arsène : remerciement;
- ✓ Mario Lebel : Plan de développement;
- ✓ Génivar : demande d'attestation de conformité;

- ✓ MDDEP : modification de la conduite d'émissaire pluvial de la rue des Cèdres;
- ✓ Génivar : Demande d'autorisation modifiée selon article 32;
- ✓ MAMMOT : semaine des municipalités;
- ✓ DeveloTech : offre de service balise Cyclo-Zone;
- ✓ Tremblay Bois Mignault Lemay : Contenu du procès-verbal;
- ✓ Ghislain Bélanger : reddition de comptes du MTQ;
- ✓ Sûreté du Québec : déjeuner bénéficiaire annuel des policiers;
- ✓ MMQ : avis de fermeture de dossier sinistre;
- ✓ Carrefour jeunesse-emploi : avis de convocation assemblée générale annuelle;
- ✓ MMQ : recommandation complétées;
- ✓ CPTAQ : remise en état des terrains dossier éolien;
- ✓ CPTAQ : dossier lot 75-P;
- ✓ Mathieu Levesque : curriculum vitae;
- ✓ URLS : adhésion 2011-2012;
- ✓ MRC : résolution 2011-04-179-C;
- ✓ Commission de l'équité salariale : déclaration de l'employeur;
- ✓ SAAQ : demande de certificat de pesée requis pour le 17 mai 2011;
- ✓ SOPFEU : plan de rencontre;
- ✓ MAPAQ : remboursement taxes agricoles;
- ✓ MRC : résolution 211-05-205-C et 2011-05-213-C;
- ✓ MDDEP : résumé des lignes directrices relatives à la gestion de béton, de brique et d'asphalte issus des travaux de construction et de démolition;
- ✓ OBAKIR : les enjeux reliés à la ressource eau;
- ✓ SADC : collectivités en action;
- ✓ MMQ : rapport annuel de la Mutuelle des municipalités du Québec;
- ✓ Réseau Les Arts et la Ville : les journées de la culture;
- ✓ SAAQ : préavis de vérification mécanique;
- ✓ Revenu Québec : avis d'affectation et de remboursement;
- ✓ Alcide Ouellet et fils Inc : invitation porte ouverte;
- ✓ MMQ : assemblée générale annuelle;
- ✓ Régie des rentes du Québec : régime complémentaire de retraite pour les employés municipaux;
- ✓ URLS : Le trait d'union;
- ✓ ZAP : zone d'accès public gratuit sans fil à internet;
- ✓ ACCORD : publicité sur l'éco construction;
- ✓ Rapport coordonnateur des loisirs;
- ✓ Rapport analyse d'eau;
- ✓ Permis émis : ;
- ✓ Consommation d'eau du puits no 2 à 33619 gallons;
- ✓ Feuille de temps des employés municipaux.

2011-161

8A. COMMANDER DES BALISES POUR PISTE CYCLABLE;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par la conseillère, madame Véronique Dionne ;

QUE ce conseil autorise le directeur général à commander la quantité de balises nécessaires pour délimiter une piste cyclable sur la rue de l'Église Ouest, après que le trottoir aura été enlevé.

Le coût estimé est d'environ 85 \$ par balise.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2011-162

9. COMPTES À PAYER ;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Martin Gendron, appuyé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé ;

QUE ce conseil autorise le paiement global de tous les comptes à payer totalisant la somme de 129 639,75 \$ et de payer tous les comptes, qui avant la prochaine séance encourent des frais ou pénalités.

Richard Lebel et Mario Lebel votent contre cette proposition.

ADOPTÉE QUATRE VOTES POUR ET DEUX VOTES CONTRE.

2011-163

10. TIRE DE TRACTEUR ANTIQUE ET PERMIS DE BAR;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault ;

QUE ce conseil autorise le paiement d'un permis de bar pour la tire de tracteur antique de Saint-Arsène. Cet événement aura lieu le 30 juillet 2011 et se tiendra sur le lot 111-P propriété de monsieur Jean-Paul Gagnon.

QUE ce conseil autorise l'utilisation de l'excavatrice, du camion, de la génératrice ainsi que des tables à pique-nique pour aider au bon déroulement de cette journée

QUE la municipalité accepte la demande pour les assurances-responsabilités;

QUE la municipalité accepte de prêter un ordinateur portable et une imprimante pour la logistique le jour de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-164

11. TERRAIN DE SOCCER;

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité faite auprès de la firme Synagri;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci a été acceptée pour un bail d'une durée de 5 ans et renouvelable.

Il est proposé par la conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Mario Lebel ;

QUE la municipalité accepte de signer un protocole d'entente avec la compagnie Synagri pour l'utilisation d'un terrain adjacent aux terrains du Centre des loisirs;

QUE la municipalité remercie la compagnie Synagri de leur proposition;

QUE la municipalité va évaluer plus précisément les coûts d'aménagement du terrain et pourra réaliser le tout selon le budget qui sera alloué en temps opportun;

La décision finale d'aménagement du terrain sera prise lors d'une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-165

12. BRANCHEMENT ÉDIFICE MUNICIPAL : ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil est conscient que l'eau de pluie et de ruissèlement provenant des toitures de bâtiment appartenant à la municipalité se retrouve dans les égouts sanitaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit de montrer le bon exemple avant d'exiger de tous les propriétaires de faire de même et de se brancher sur le réseau pluvial;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé ;

QUE la municipalité accepte que les employés de la municipalité exécutent les travaux pour brancher les différents bâtiments de la municipalité sur le réseau pluvial le plus proche afin d'éliminer les eaux pluviales des eaux sanitaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

13. AVIS DE MOTION POUR DÉBRANCHER EAUX PLUVIALES DANS LES EAUX SANITAIRES;

Madame la conseillère Claire L. Bérubé donne un avis de motion qu'à une prochaine séance, un règlement sera adopté afin de débrancher le réseau d'eaux pluviales des eaux sanitaires des résidences de la municipalité ainsi que le réseau de gouttières.

Le règlement devra également prévoir des mesures correctrices suggérées aux contribuables.

14. DATE DE RENCONTRE AVEC LES POMPIERS, SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE;

CONSIDÉRANT le projet du schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Arsène veut aller de l'avant avec les obligations qu'elle doit assumer;

La municipalité de Saint-Arsène demande une rencontre avec les pompiers de Saint-Arsène pour en arriver à une mise en application du schéma de couverture de risque le plus rapidement possible. Cette rencontre aura lieu le 13 juin prochain.

2011-166

15. VENTILATION DU SURPLUS GÉNÉRAL;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un surplus réservé pour séparer le surplus aqueduc du surplus général :

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault ;

QUE la municipalité ventile le surplus de l'année 2010 afin de transférer 10 656 \$ du surplus général au surplus aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-167

16. PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LES ADMINISTRATEURS DE LA PISTE DE SKI DE FOND À PRÉPARER;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit soutenir le comité de piste de ski de fond de Saint-Arsène;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Mario Lebel, appuyé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé;

QUE la municipalité prépare et signe un protocole d'entente avec l'organisme pour une durée de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-168

17. CONGRÈS DE LA FQM LES 29, 30 SEPTEMBRE ET 1^{ER} OCTOBRE 2011;

Il est proposé par la conseillère, Véronique Dionne, appuyée par la conseillère, madame Claire L. Bérubé ;

QUE ce conseil accepte l'inscription du maire et de sa conjointe aux assises annuelles de la Fédération Québécoise des municipalités qui aura lieu les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011 à Québec;

QUE ce conseil autorise le paiement de l'inscription de 745 \$ plus les taxes;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-169

18. FÉLICITATIONS À M. FRANÇOIS LAPOINTE DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP KAMOURASKA;

CONSIDÉRANT QUE lors des élections fédérales du 2 mai 2011, il y a eu un recomptage et que le nouveau député élu est monsieur François Lapointe du parti NPD;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault, appuyé par le conseiller, monsieur Martin Gendron ;

QUE la municipalité de Saint-Arsène apporte ses félicitations à M. François Lapointe.

QUE la municipalité de Saint-Arsène invite M. Lapointe à une rencontre afin de discuter de l'implication du gouvernement fédéral dans les projets de Saint-Arsène.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

19. PROJET D'ENTENTE INTER-MUNICIPALE AVEC LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie est entré en vigueur le 10 septembre 2010.

CONSIDÉRANT QUE les objectifs proposés par le schéma a pour but d'optimiser l'affectation des ressources lors d'un incendie;

Ce projet sera mis à l'étude lors d'une rencontre avec les pompiers le 13 juin prochain et est inclus au point précédent numéro 14.

2011-170

20. COMMISSION SCOLAIRE ET TRAVAUX DE DRAINAGE;

CONSIDÉRANT une demande de M. Michel Gagnon de la Commission scolaire de Rivière-du-Loup afin de drainer les terrains conjoints avec le parc municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire une entrée pour le parc entre l'école et la résidence pour personnes âgées;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire accepte de payer tous les coûts inhérents à l'installation d'un regard sur leur terrain et que ce soit facturé avant le 30 juin 2011;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault ;

QUE la municipalité prolonge son réseau d'égout pluvial afin de faire l'installation d'un regard sur les terrains de la commission scolaire et faire le remplissage du terrain pour apporter un écoulement facilitant le ruissellement de l'eau de surface vers ce regard;

QUE la municipalité facturera les coûts et le temps des employés municipaux pour faire les travaux;

QUE les coûts de la municipalité sont estimés à 7815 \$

QUE la municipalité facturera la Commission Scolaire dès la fin des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-171

21. PLAQUE DE COMMANDITAIRES AU CENTRE DES LOISIRS;

CONSIDÉRANT QUE la plaque des commanditaires ayant participé au financement de la réfection de la patinoire est complètement détérioré;

CONSIDÉRANT QUE certains commanditaires désirent que le nom de leur compagnie demeure visible en permanence sur les lieux;

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par la conseillère, madame Claire L. Bérubé ;

QUE ce conseil autorise un montant de 500\$ pour défrayer le lettrage pour refaire l'enseigne des commanditaires de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

22. AFFAIRES NOUVELLES :

2011-172

22-A. AMENDEMENT RÉSOLUTION 2011-147 :

MANDAT À L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT POUR LE PROJET DU CENTRE DES LOISIRS;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé:

QUE ce conseil :

- ✚ Mandate la Corporation de développement de Saint-Arsène ainsi que l'agent de développement pour continuer le travail commencé dans le projet de rénovation du Centre des loisirs et déménagement de la bibliothèque.
- ✚ Ajoute un membre du comité de développement dans le comité actuel du projet de rénovation.
- ✚ Demande à l'agent de développement à ce que tous les organismes de Saint-Arsène soient représentés dans ce comité de travail.

Cette résolution annule et remplace la résolution 2011-147 adoptée le 16 mai 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-173

22-B. FORMATION DÉONTOLOGIE :

Il est proposé par le conseiller, monsieur Mario Lebel, appuyé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé ;

QUE ce conseil paie l'inscription, pour les sept membres du conseil, à la formation sur l'éthique et la déontologie qui sera donné par la FQM selon un horaire établi.

Le conseil transmettra la liste des noms avec les dates et endroits choisis afin de réserver la journée de formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

22-C. ENTRÉE DU PARC MUNICIPAL :

Ce dossier se règlera avec le drainage de la cour de l'école et a été décidé précédemment au cours de cette séance.

22-D. DÉCLARATION DISSIDENCE :

M. Richard Lebel et M. Mario Lebel déposent une déclaration de dissidence dans le dossier d'expropriation contre les Entreprises Lavoie Dion Inc.

22-E. MENSONGE RICHARD LABEL :

M. Richard Lebel désire que l'on parle de points discutés à huit clos.

23. PÉRIODE DE QUESTIONS:

Les citoyens présents disposent d'une période de questions de 30 minutes au cours de laquelle ils adressent leurs questions au conseil municipal.

2011-174

24. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault, appuyé par la conseillère, madame Véronique Dionne ;

QUE soit la présente séance soit ajournée au 13 juin 2011 à 19 h 30, il est 22h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

Je, André Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

François Michaud, *directeur général*
et secrétaire-trésorier

André Roy, *maire*

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE**

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil qui a eu lieu le **13 JUIN 2011**.

Sont présents les conseillers :

*M^{me} Claire L. Bérubé
M. Berthier Thériault
M. Richard Lebel*

*M^{me} Véronique Dionne
M. Martin Gendron
M. Mario Lebel*

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur le maire, monsieur André Roy. Monsieur François Michaud, directeur général, agit comme secrétaire de la séance. Il y a 11 présences.

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE;

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal. La séance débute à 19 h 30. Monsieur Mario Lebel arrive à 19 h 40 et Monsieur Richard Lebel arrive à 19 h 45.

2011-175

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne ;

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté avec le point «affaires nouvelles» fermé, et ce après y avoir ajouté 1 sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-176

3. RAPPORT FINAL DU PARC MUNICIPAL INTERGÉNÉRATIONNEL;

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Martin Gendron ;

Que ce conseil adopte le bilan financier du parc intergénérationnel de Saint-Arsène tel que préparé par l'agent de développement en date du 13 juin 2011 et qui montre un coût total de 34 665,74 \$ et un déficit de 9 760,55 \$, ce qui représente en grande partie la quote-part de la main d'œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2011-177

4. CONSTRUCTION RÉAL DESJARDINS ET FILS INC, ACOMPTE SUR LES TRAVAUX;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne ;

Que ce conseil accepte de verser un acompte de 4 500 \$ + taxes à Construction Réal Desjardins et Fils pour les travaux entrepris dans l'édifice municipal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

5. AFFAIRES NOUVELLES :

2011-178

5-A. CPTAQ – MARCELLE DUMONT;

CONSIDÉRANT le contenu du texte de demande d'exclusion de la zone agricole provinciale préparé par la firme Lavery, daté du 14 juin 2011 et remis pour étude et approbation au présent conseil;

CONSIDÉRANT QUE la lettre de présentation de la demande a été lue en entier à tous les membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Saint-Arsène que l'exclusion d'une partie des lots 73 et 74 (environ six hectares) du cadastre de la Paroisse de Saint-Arsène, circonscription foncière de Témiscouata, soit exclue de la zone agricole provinciale pour les motifs exprimés dans le document préparé par la firme Lavery daté du 14 juin 2011;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault de mandater la firme Lavery pour déposer, au nom de la municipalité, le texte de demande d'exclusion qu'elle a préparé, le présent conseil faisant siens les motifs de demande d'exclusion invoqués dans ce document du 14 juin 2011.

La résolution passe au vote Véronique Dionne vote pour, Martin Gendron vote pour, Richard Lebel vote contre, Mario Lebel vote contre.

ADOPTÉE QUATRE VOTES POUR ET DEUX VOTES CONTRE.

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS;**

Les citoyens présents disposent d'une période de questions de 10 minutes au cours de laquelle ils adressent leurs questions au conseil municipal.

2011-179

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE;**

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par la conseillère, madame Claire L. Bérubé ;

QUE soit la présente séance soit levée, il est 20 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

Je, André Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

François Michaud, *directeur général*
et secrétaire-trésorier

André Roy, *maire*